

Présent(e)s : Robert Thiolliere, Patrice Duplan, Mathieu Sautel, Marlène Hager, Michel Bernard, Pierrot Aymard, Alain Riffard.

Absents : Rémy Tastevin (procuration à Robert Thiolliere), Christel Berthod, Laurence Roux, Sébastien Pavé.

- **Ajout de points à l'Ordre du Jour :** Le Conseil est d'accord pour ajouter 2 points à l'ordre du jour : nomination d'un « coordinateur de recensement » et programme « valorisation paysagère et fonctionnelle villages Genestelle et Bise », consultation entreprises.
- **Approbation du Compte Rendu du Conseil du 15 avril 2016 :** Le CR est approuvé.
- **Recensement de la population en 2017 :** Pour ce recensement qui doit avoir lieu du 19 janvier au 18 février 2017, il est nécessaire tout d'abord de nommer un coordinateur. Le Conseil nomme Isabelle David.
- **Valorisation paysagère et fonctionnelle des hameaux Genestelle et Bise :** Le CAUE nous a communiqué le programme de consultation des professionnels pour l'étude d'aménagement des espaces publics. Le maire présente ce programme qui définit les enjeux et le déroulement de la mission. Lors des trois phases de la mission : diagnostic, principes d'aménagement et feuille de route du scénario retenu, les habitants seront sollicités lors de réunions animés par le PNR des Monts d'Ardèche. La consultation des professionnels devrait débiter rapidement pour une mission qui irait de septembre 2016 à mars 2017. L'enveloppe financière prévue est de 8000 € avec une aide financière de la Région de 4000 euros, via les « coups de pouce » du PNR.
- **Aide financière déneigement 2015-2016 :** Le Conseil sollicite l'aide au Conseil Départemental.
- **Travaux d'Assainissement et Eau potable Bise :** Le maire rappelle le projet d'assainissement collectif associés au renouvellement des conduites d'Alimentation Eau Potable porté par l'ASA de Bise avec maîtrise d'ouvrage de la Commune. Les Documents de Consultation des Entreprises (DCE) ont été établis par le maître d'oeuvre Naldéo, sont mis en ligne sur le site achatpublic.com et peuvent être à disposition dès validation par le Conseil Municipal. L'ouverture des plis, avec le maître d'oeuvre, la commission communale travaux et des membres de l'ASA, est prévue le 1 juillet à 14h à la salle polyvalente de Bise. Le Conseil donne son accord sur le projet et pour le lancement de la consultation.
- **CCPAV modification des compétences et des statuts :** La CCPAV a décidé de la prise de compétence crèches (à partir de septembre 2016) soit la gestion en régie directe du multi-accueil collectif « les minipouces » situé sur la commune d'Aubenas ainsi que de la participation financière aux autres multi-accueils existants sur son territoire à savoir ; « les Pandas » à St Privat, « les coccinelles » à Aubenas, « les petits déboulonnés » à St Michel de Boulogne, « les ptits loups » à Vals les bains, « la maison des babelous » à Labégude, « les calinous » à St Andéol de Vals.

Il a également été décidé que la compétence « assainissement non collectif » (SPANC) passe de compétence optionnelle à compétence facultative afin de la dissocier de la compétence assainissement collectif qui ne sera prise qu'en 2020 avec la compétence « eau potable ». Le projet « crématorium » abandonné sera supprimé des compétences optionnelles, et la compétence « déchets » passera de compétence optionnelle à compétence obligatoire.

Le Conseil municipal approuve ces modifications de statuts votés lors du Conseil communautaire du 14 avril 2016.

- **Demandes de subventions :** En réponses aux demandes formulées, il a été décidé d'attribuer une subvention de fonctionnement de 80 € à l'association « les amis du châtaignier » et 100 € à l'association « Fréquence 7 ».

- **Service Civique pour Craux** : Le maire propose au Conseil de solliciter l'emploi d'un volontaire en service civique pour une mission sur le site de Craux qui pourrait s'intituler « Craux d'hier à aujourd'hui, et demain ? ». Ces missions d'une durée de 6 à 12 mois sont proposées à des jeunes volontaires âgés de 16 à 25 ans. Ils bénéficient, pour une durée de travail hebdomadaire minimum de 24 h, d'une indemnité de 573 € mensuel (476 € par l'Etat et 106 € par la collectivité d'accueil) et d'une couverture sociale. On pourrait commencer par une mission de 6 mois qui pourrait débiter au 1 juillet 2016. La mission consisterait (d'hier à aujourd'hui) en une recherche documentaire, l'audition de personnes « mémoire », la réalisation d'une présentation à destination des habitants et des visiteurs, puis (d'aujourd'hui à demain) à définir les grandes lignes d'un projet (programme de consultation d'architecte avec l'aide du CAUE) pour la sauvegarde et la valorisation des espaces « cour, galerie grange et écuries » en organisant des rencontres avec les habitants, les structures utilisatrices de ces lieux, les partenaires institutionnels qui peuvent nous aider techniquement et financièrement pour la rénovation et le fonctionnement futur (CCPAV, OT, Pays, PNR, Conseil Départemental, DRAC, Fondation du Patrimoine, ...), tout cela en coordination avec le Conseil municipal, l'association Genestelle Animation Loisirs, la ferme de Craux. Le Conseil approuve cette idée et la mission sera proposée sur le site internet www.service-civique.gouv.fr
- **Questions diverses** :
 - *PIAPE* : Depuis le 4 avril dernier, la CCPAV a mis en place un guichet unique de la petite enfance, le Pole Info Accueil enfance jeunesse, [le PIAPE](#) Ce service offre un interlocuteur unique aux familles en recherche d'un mode de garde pour leurs enfants.
La gestion de l'ensemble de ces services a été confiée au [Centre Socio Culturel Le Palabre](#)
 - *DECI* : La Défense Extérieure Contre l'Incendie nécessite une disponibilité de 120 m3 d'eau utilisable sur 2 heures, au plus proche des habitations. C'est aussi une condition pour l'autorisation d'ouverture de l'établissement ERP « les Stelles ». Lors d'une visite sur place, le SDIS nous a recommandé un emplacement le plus central possible, permettant de couvrir le maximum de maisons. En effet, le camion se place à côté de la réserve et pousse l'eau à travers 200 mètres de tuyaux jusqu'au bâtiment à préserver. Le SDIS nous a conseillé une réserve en dur qui pourrait être implantée en soutènement, entre les voies d'accès aux plates formes et à la mairie, le dessus constituant un espace public piéton ou de parking. Ce pourrait aussi être situé à côté en dessous de la route sur la parcelle que la commune souhaite acquérir à Mr Audigier. Des estimations sont en cours.
 - *Journée entretien petit patrimoine et débroussaillage* : le samedi matin 11 juin 8h à rendez vous à Genestelle ou Bise. A midi repas offert, après l'effort le réconfort.
 - *Travaux à prévoir* : à réparer, rénover la toiture de la salle de Bise, l'auvent à Craux.
 - *Manifestations à venir* : 5 juin : contes de femmes au château (17h à Craux), 9 juin : Scène ouverte aux conteurs amateurs (18h30 à Bise), 18 juin : spectacle sur le moulin de Raoul (21h st Joseph des bancs, 19 juin : randonneurs en fête avec Randamont (la journée à Bise)
 - *Petit marché de Bise* : juillet et août, tous les mercredi à 18h sur la rue en dessous du local ASA ; la route sera fermée (sauf véhicules de secours et autres nécessités) et une déviation mise en place en passant par la salle polyvalente.
 - *Lundis de Bienvenue à Craux*: juillet et août , tous les lundis à 18h.
